

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

13 novembre 1916.

A Lessines (**Note**), les Allemands ont enlevé 2.016 hommes ; à Cuesmes, 340 ; à Ghlin, 100 ; à Jemappes, 550 ; à Flénu, 100 ; à Pâturages, 524 ; à Frameries, 220. Remarquons qu'il s'agit ici de communes du bassin houiller et que les mineurs étaient dispensés de se présenter. Motif : beaucoup de nos charbonnages travaillent à équipes complètes et la plus grande partie du charbon extrait est réquisitionnée. Je sais bien que les Boches prétendent le contraire, mais ça n'a aucune espèce d'importance. Il suffira, après la guerre, d'interroger nos patrons charbonniers et l'on jugera.

A Jemappes, les Allemands ont enlevé M. Delsaux, 37 ans, entrepreneur, marié et père d'un enfant. M. Delsaux, loin d'être chômeur, occupe de 30 à 50 ouvriers selon la saison. Il a eu beau protester, apporter des preuves incontestables et aisément contrôlables : rien n'y a fait. Il a été déporté comme tant d'autres.

A Jemappes encore, une pauvre vieille

femme, octogénaire pour le moins, ne pouvait, se décider à se séparer de son petit-fils qu'elle tenait étroitement embrassé. Un soldat allemand intervint et, brutal, lui envoya un coup de crosse qui la fit tomber. Une toute jeune dame s'élança frémissante d'indignation et, s'adressant à cette brute, cria : « *Si vous avez reçu ordre d'assommer des femmes, me voici, mais respectez au moins la vieillesse !* » Le soldat s'avança menaçant, mais à ce moment arriva un officier qui saisit ce *produit de la Kultur* par le bras et, le faisant pirouetter, sur lui-même, lui enjoignit de s'éloigner.

On a vu plus haut que les Allemands se sont engagés à pourvoir aux besoins des familles des déportés ; à Jemappes, ils ont tenu parole ; ils ont fait donner par mois, à chaque femme, 15 francs et 5 francs par enfant. Seulement ... c'est l'administration communale qui a été chargée de cette dépense !

A Tubize, on a enlevé les hommes jusqu'à 55 ans, sans guère s'inquiéter du point de savoir s'ils étaient chômeurs ou non. Les formalités ont duré fort longtemps. A mesure qu'un groupe de déportés était prêt, on lui faisait prendre place dans des wagons rangés sur une voie de garage, au pied de laquelle, en contrebas, se trouvait une prairie recouverte à ce moment, à cause des pluies torrentielles de ces jours derniers, de deux pieds d'eau. Les parents des malheureux, tenus à distance par les soldats, sur la place de

la gare, eurent vite fait : ils prirent un chemin de traverse et, au nombre de plusieurs centaines : femmes, vieillards et petits enfants, s'avancèrent en pataugeant dans cette prairie pour échanger avec ceux qui allaient partir un dernier adieu et tâcher de leur faire parvenir, au bout d'une perche, qui un vêtement de rechange, qui quelques provisions. C'était un spectacle lamentable, et qui dura pendant près de trois heures jusqu'au moment où le train s'ébranla. De leurs wagons, les hommes s'efforçaient d'encourager ceux dont ils allaient se séparer et chantaient la *Brabançonne*, la *Marseillaise*. Oui, ils chantaient, les pauvres gens et, tandis qu'ils chantaient, de grosses larmes coulaient le long de leurs joues ...

A Baudour, 8.000 hommes, toute la population masculine, avaient été convoqués à l'exception des mineurs. On devait, se rendre, entre deux rangs de soldats, dans la cour d'une verrerie ; l'appel concernait les communes de Baudour, Saint-Ghislain, Boussu, Sirault, Hautrages et Tertre. On a enlevé beaucoup de non-chômeurs ouvriers. Par contre, on libérait sans trop de difficultés les « *bourgeois* ». C'est ainsi que mon confrère Hustin, de la ***Dernière Heure***, domicilié depuis la guerre dans une des communes susdites, ayant eu à répondre à la demande : « *Quelle est votre profession ?* », répondit : « *Ingénieur commercial* » et fut libéré

sur l'heure. Or, le titre d'ingénieur commercial n'existe pas !

(pages 100-102)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Note de Bernard GOORDEN.

« *Les déportations à **Lessines**, un cas particulier?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>